

FAITS SAILLANTS | RAPPORT FINANCIER 2019

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,
Membres du conseil municipal,

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, lors d'une séance ordinaire tenue habituellement en juin, je dois faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier 2019 et du rapport de l'auditeur indépendant. Par la suite, ce compte-rendu sera distribué sur le territoire de la municipalité par l'entremise du journal municipal « Le beau côté de la vie », pour permettre à la population d'en prendre connaissance.

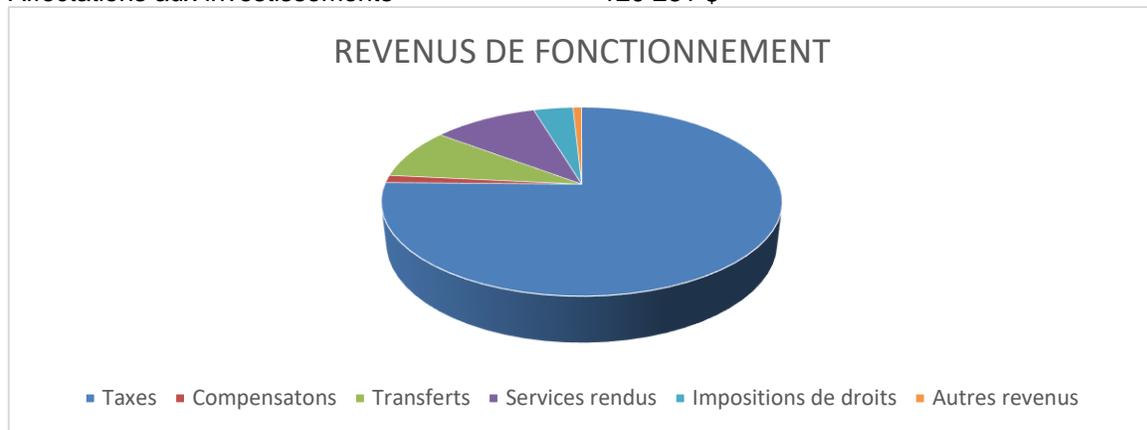
LE RAPPORT FINANCIER 2019

L'exercice terminé le 31 décembre 2019 s'est soldé par un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 253 406 \$. Cet excédent se résume principalement par des économies sur certaines dépenses prévues et par des revenus de services rendus et revenus divers qui ont été supérieurs à ceux budgétés.

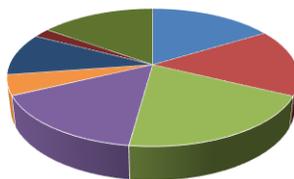
L'endettement total net à long terme se situe quant à lui à 1 822 450 \$ à la même date. Sur les 1,8 millions de dettes brutes, 1 265 294 \$ sont des dettes remboursables par des tiers selon divers programmes gouvernementaux.

Les grandes lignes du rapport financier 2019 sont :

Revenus de fonctionnement	3 995 505 \$
Revenus d'investissement	101 523 \$
Charges de fonctionnement	4 134 149 \$
Remboursement – dettes à long terme	176 690 \$
Amortissement	626 589 \$
Affectations aux investissements	129 281 \$



CHARGES DE FONCTIONNEMENT



- Administration
- Sécurité publique
- Transport
- Hygiène du milieu
- Santé et bien-être
- Aménagement, urbanisme et développement

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

La firme Allard Guilbault Mayer Millaire Inc. a déposé son rapport le 5 mai 2020 et mentionne que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR 2019

Les immobilisations réalisées au cours de l'exercice 2019 se chiffrent à plus de 406 006 \$ et sont financées par la Municipalité, par des subventions gouvernementales et autres tiers. Les projets les plus importants sont sans contredit la réfection d'une partie du chemin Tour-du-Lac-Sud, et l'acquisition d'une rétro-excavatrice et les plans et devis pour le remplacement des conduites sur une portion du boul. St-François financés par le programme TECQ 2019-2023.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX POUR 2019

En vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des membres du conseil municipal, le présent document doit mentionner les rémunérations et allocations de dépenses des élus :

Élus municipaux	Rémunération (excluant charges soc.)	Allocation dépenses non imp.
Pierre Flamand, maire		
Conseil de la Municipalité pour 2019	20 105 \$	10 052 \$
Conseil des maires MRCAL pour 2019	7 567 \$	3 784 \$
Total pour 2019	27 672 \$	13 836 \$
Serge Piché, conseiller siège #1		
Conseil de la Municipalité pour 2019	6 702 \$	3 351 \$
Alain Lachaine, conseiller siège #2		
Conseil de la Municipalité pour 2019	6 702 \$	3 351 \$
Éric Paiement, conseiller siège #3		
Conseil de la Municipalité pour 2019	6 702 \$	3 351 \$
Normand Bernier, conseiller siège #4		
Conseil de la Municipalité pour 2019	6 702 \$	3 351 \$
Pierre Lamoureux, conseiller siège #5		
Conseil de la Municipalité pour 2019	6 702 \$	3 351 \$
Yves Prud'homme, conseiller siège #6		
Conseil de la Municipalité pour 2019	6 702 \$	3 351 \$
CA de la RIDL pour 2019	5 724 \$	2 862 \$
Total pour 2019	12 426 \$	6 213 \$

CONCLUSION

En somme, à la lumière de ses finances au terme de l'exercice 2019, la municipalité de Lac-des-Écorces continue de faire la démonstration de la solidité de sa situation financière. Il s'agit de données probantes devant l'imminence de la réalisation de projets d'envergure, dont la gestion interne du service de déneigement des routes et chemins municipaux, de la mise à niveau des infrastructures en eaux et égouts et des grands projets faisant partie intégrale de notre plan triennal d'immobilisations. Sans grande surprise, de longues années d'une saine rigueur et d'une prévoyance fort bien avisée continuent d'alimenter les standards de qualité de notre Municipalité. Il en va de la confiance et de l'optimisme avec lesquels la Municipalité peut résolument tourner son regard vers l'avenir. Je tiens à souligner le travail de tous les employés de la Municipalité qui nous permettent de fournir des services de qualité dans un environnement où il fait bon s'épanouir.

Pierre Flamand, maire
Municipalité de Lac-des-Écorces